

UE à agréments

L'inscription à certaines unités d'enseignements (UE) nécessite l'obtention préalable d'un agrément par l'enseignant(e) responsable car leur suivi est soumis à certaines conditions. Les UE concernées sont:

BCA002: nécessite d'être inscrit ou d'avoir validé BCA001; personne à contacter: Rebeca GARCIA (rebeca.garcia@lecnam.net)

BCA107: nécessite d'avoir un Bac+2 scientifique et d'être inscrit ou d'avoir validé BCA105; personne à contacter: Sylvie DAVIDOU (sylvie.davidou@lecnam.net)

BCA108: nécessite d'avoir un Bac+2 scientifique et d'avoir validé BCA107; personne à contacter: Marion POMMET (marion.pommet@lecnam.net)

BCA124: nécessite d'avoir un Bac+2 scientifique et d'être inscrit ou d'avoir validé AGR100 (ou BLG104) et AGR101; personne à contacter: Marion POMMET (marion.pommet@lecnam.net)

BCA210: nécessite d'être inscrit à l'école d'ingénieur du Cnam; personne à contacter: Wafa GUIGA (wafa.guiga@lecnam.net)

ENG227: nécessite d'être inscrit à l'école d'ingénieur du Cnam; personne à contacter: Rebeca GARCIA (rebeca.garcia@lecnam.net)

Merci de bien vouloir contacter la personne concernée, en lui donnant les renseignements suivants:

Le niveau de votre dernier diplôme validé;

Votre objectif de formation (obtention de quel diplôme, formation à la carte, ...)

Votre plan de formation (UE auxquelles vous êtes inscrit(e) et UE que vous avez déjà validées)

Vos civilité, nom, prénom et date de naissance.

<https://iaa.cnam.fr/enseignements/ue-a-agrements-940420.kjsp?RH=biochens>